



Clermont-Ferrand, le 09 juillet 2014

Madame le Recteur  
Chancelier des Universités  
3 avenue Vercingétorix  
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Objet : Déroulement de l'EAF 2014

Madame le Recteur,

Nous souhaitons vous faire part de notre surprise au sujet des conditions dans lesquelles les épreuves anticipées de Français pour la session 2014 se sont déroulées pour les enseignants de lettres de lycée.

Ceux-ci ont eu à vivre en effet des situations les mettant en difficulté dans l'accomplissement de leurs missions, ou révélant des disparités dommageables quant à la quantité de convocations reçues par chacun :

- Convocation très tardive pour les oraux de l'EAF (le 18 juin pour les épreuves se déroulant du 24 juin au 30 juin), en parallèle à une convocation pour les écrits le 23 juin.
- Convocation très tardive pour les écrits, du 19 juin pour le 23 juin contemporaine d'une convocation pour les oraux.
- Une collègue en cours d'épreuves orales s'est vue remettre en catastrophe des copies d'écrit par les services du rectorat (!).
- Des collègues ont été convoqués et pour les écrits et pour les oraux, en plus d'être convoqués pour des examens particuliers (comme l'examen de l'option théâtre par exemple).

Ces situations délicates entrent en contradiction avec une déclaration faite par l'inspection de lettres, à savoir qu'une attention particulière serait accordée pour que les enseignants de lettres ne soient convoqués que pour l'une des missions à effectuer (écrits ou oraux).

En conséquence le SNES-FSU vous demande qu'un engagement clair soit pris par vos services pour qu'à partir de la session 2015 les professeurs de lettres, et en priorité ceux qui ont eu à prendre en charge les classes / niveaux concernés par l'examen, soient convoqués dans les meilleures conditions (écrit ou oral) pour que la qualité du service rendu n'ait pas à pâtir de cette situation discutable que doivent subir les enseignants de lettres de lycée.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame le Recteur, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Patrick Lebrun

Jean Szymanski

Secrétaire académique

Responsable secteur lycée